

Beaucoup de bruit pour rien - Communiqué de SLU "Sauvons L'Université"

lundi 2 mars 2009

La Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, certains syndicats et la Conférence des Présidents d'Université annoncent que de véritables négociations ont commencé et feignent de croire à une sortie de crise proche. Il n'en est rien. Les principaux acteurs de la mobilisation avaient fixé comme préalable à toute négociation le retrait de tous les projets controversés ; seul le décret sur le statut des enseignants-chercheurs a fait l'objet d'une discussion, qui n'est pas une négociation.

Faut-il rappeler que le « bureau élargi de la CPU » n'a pas vocation à être, à côté de quelques syndicats, le principal interlocuteur du Ministère ? S'il devait en être ainsi, les présidents perdraient leur statut de représentants élus de la communauté universitaire au profit du rôle de « patrons » que prévoit pour eux la loi LRU. Nous ne pouvons imaginer par ailleurs que ces présidents cèderont à la manoeuvre grossière consistant à rappeler à un moment décisif de cette crise le montant des primes qui leur avaient été promises dès le 20 octobre dernier par le Ministère.

Deux jours après que le communiqué du Premier Ministre a tenté de répondre par des demi-mesures et de vagues promesses aux revendications de la communauté universitaire, le voile est définitivement levé sur les véritables intentions du gouvernement. Il s'agit de ramener la discussion à la seule question du statut des enseignants-chercheurs sans tenir compte de l'ensemble des exigences portées de manière indissociable par le mouvement en cours : le retrait de la réforme de la formation et du recrutement des enseignants du premier et du second degré, l'abandon du projet de nouveau contrat doctoral, la restitution des postes supprimés en 2009 et un plan pluriannuel d'emplois statutaires, l'arrêt du démantèlement des organismes publics de recherche.

Le voile est aussi levé sur la logique qui relie le projet de modulation des services des enseignants-chercheurs à la promesse du premier ministre de mettre à disposition des universités des professeurs agrégés du second degré et, enfin, à l'intérêt nouveau de la CPU pour les personnels des établissements publics de recherche, amenés à « participer à part entière aux missions de l'université ». Il s'agit bien de compenser la pénurie d'enseignants-chercheurs, aggravée par le plan licence. Cela se ferait au détriment à la fois de l'Education nationale - pourtant déjà affectée par des milliers de suppressions de postes - et du monde de la recherche.

Sur le seul point vraiment abordé lors de cette rencontre, le décret statutaire, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche s'enorgueillit d'un certain nombre d'avancées qui n'en sont pas. Ainsi de la modulation de service qui « ne peut être mise en œuvre sans l'accord de l'intéressé » : cette formule, que n'accompagne aucune garantie face aux éventuelles pressions locales, rappelle étrangement les débats autour du travail du dimanche. L'intérêt véritable de la modulation des services serait la possibilité pour les enseignants-chercheurs de voir réellement pris en compte l'ensemble de leurs tâches d'administration et surtout de dégager des périodes spécifiquement dédiées à la recherche. Ce n'est assurément pas dans cette direction que l'on va.

Rien d'étonnant donc si, dans cette logique de pure communication gouvernementale, la rencontre du vendredi 27 février au Ministère n'a accordé aucune place à la réforme de la formation et du recrutement des enseignants du premier et du second degré, à partir de laquelle s'est construite l'unité de la mobilisation et dont les conséquences pour l'avenir du système éducatif sont désastreuses. L'obstination du Ministre de l'Education Nationale à ne pas entendre les arguments de l'ensemble des universités chargées de la formation des futurs enseignants s'explique aussi par une logique d'économies budgétaires : la suppression de l'année de formation alternée après la réussite au concours permet à l'Etat d'économiser aux dépens des futurs enseignants et de leurs élèves chaque année plus de 10 000 postes de fonctionnaires. Le silence nouveau de la CPU sur ce sujet dans son dernier communiqué est inacceptable. Doit-on donc s'attendre à ce que les nouveaux concours soient mis en place dès 2010 contre l'avis de l'ensemble de la communauté universitaire au risque d'envoyer dans les établissements scolaires des générations d'enseignants dont la formation disciplinaire et pédagogique aura été faite au rabais ?

Enfin, il n'est toujours rien dit des suppressions de postes au CNRS (on en annonce 850 nouvelles d'ici 2013), ni de la transformation des organismes de recherche en simples agences de moyens, ni du nouveau contrat doctoral. Qui peut croire que tout cela soit sans effet sur l'université ?

Dans la continuité de la loi LRU et au-delà de la prétendue rationalisation des politiques publiques, le gouvernement affiche ainsi son mépris pour les analyses et les revendications portées par le mouvement des universités et des laboratoires.

Le SNA/B/FSU au service des personnels administratifs, ITRF et des Bibliothèques de l'académie d'Amiens